



ARRÊTEZ si vous n'êtes pas sûr(e) de la façon dont il convient d'exécuter le travail.

Travaux de levage critiques | Liste de contrôle des éléments primordiaux



Quand s'en servir

Important : À joindre à l'AST remplie

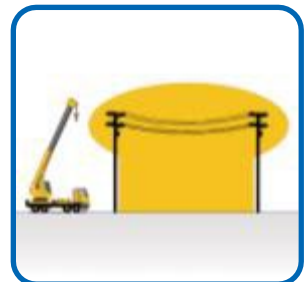
Lorsque la Liste de contrôle des éléments primordiaux relative au levage du matériel lourd a établi qu'un système de levage était essentiel. **Le représentant ou le délégué du propriétaire doit être informé 72 heures avant toute activité de levage critique.**

Numéro du bon de travail :	Adresse du site :
Entrepreneur effectuant le levage :	Date :
Description des travaux :	Rayon du système de levage :
Poids de la charge (poids max. de la charge et rayon pour ce groupe de levages) :	Capacité de levage de grue nominale au rayon du système de levage :
Nom de l'approbateur du plan de levage critique :	Date :
Quels problèmes pourraient survenir?	

AVANT le début des travaux | Élaborer un plan de levage critique

Effectué

1. Au moins 72 heures avant la levée effective, élaborer un **plan de levage critique** comprenant les éléments suivants :
 - Dessin de la vue de face
 - Longueur de la flèche _____ m et rayon de levage _____ m
 - Charge maximale durant la procédure de levage _____ tonnes
 - Dégagement minimal de la flèche (charge, obstructions ou lignes électriques) _____ m
 - Dessin(s) de la vue de dessus
 - Position et rayon de levage initiaux/finaux
 - Emplacement de la ou (des) grue(s), y compris limites du balancement de l'arrière, structure avoisinante
 - Analyse du levage, y compris le calcul de la capacité de levage de grue au rayon de levage _____ %
 - Plan d'interruption pour les situations d'urgence afin de ramener la charge au sol en toute sécurité
2. L'opérateur est formé, compétent et certifié pour utiliser la grue.
3. La (les) grue(s) se situe(nt) au bon emplacement, conformément au plan de levage critique.
4. Chaque grue est soutenue par une base/des fondations ferme(s) et stable(s), les stabilisateurs sont déployés et maintenus en place à l'aide de blocs.
5. L'équipement de levage est approprié, en bon état, répond aux spécifications du fabricant, a une ou plusieurs certifications valides et ne dépasse pas la capacité nominale.
6. L'équipement ou les matières à lever sont stables, enveloppés et attachés; l'appareil de levage est solidement fixé et équilibré.
7. Examiner le dégagement minimal requis entre les lignes électriques sous tension et toute partie de la grue, de la charge ou de la ligne de charge – voir le tableau sur la droite :
8. La zone de levage et le rayon d'oscillation, y compris les zones d'exclusion, sont établis, barricadés et les contrôles de la circulation sont en place.
9. L'opérateur (les opérateurs) de l'équipement a (ont) une vision claire de la zone de travail.
10. On a recours à un (des) signaleur(s)/observateur(s) spécialisé(s), et le moyen de communication utilisé avec chaque signaleur/observateur est défini et compris.
11. Un ou plusieurs câbles stabilisateurs/verboquets adaptés sont utilisés pour les charges suspendues.
12. Accès et sortie adéquats en cas d'urgence.
13. Toutes les personnes, y compris celles qui reçoivent la charge et celles qui se trouvent dans des bâtiments, doivent garder une distance de sécurité (personne ne doit être sous la charge).



Tension (V)	Dégagement minimal (m)
750 à 150 k	3,0
150 k à 250 k	4,5
Plus de 250 k	6,0



Opérateur d'équipement :	Signature :	Date :
Observateur :	Signature :	Date :